

Modification conjoint collaborateur

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

1. Le formulaire de déclaration **M3 CMB** en **2 exemplaires par courrier (voir *)** ou via : <https://www.cfe-metiers.com>

Attention, pour que votre **déclaration en ligne soit recevable**, vous devez joindre la copie recto/verso de votre pièce d'identité avec la mention «Je certifie que la copie est conforme à l'original» + date et signature.

😊 **Bon à savoir** : Nous vous recevons en rendez-vous individuel dans le cadre de nos prestations d'accompagnement, sur place ou par téléphone, un conseiller saisi pour vous la déclaration M3. C'est l'assurance d'un dossier conforme ! (1)

2. **Tarifs** (règlement CB, chèque ou virement pour la CMA27 / Uniquement en chèque pour le GTC)

	A l'ordre de la CMA de l'Eure		A l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce
	Redevance <i>inclus dans l'abonnement</i>	Accompagnement (1) <i>inclus dans l'abonnement</i>	SARL ou SAS
Ajout ou suppression du conjoint collaborateur	13,33 €	50 €	62,08 €

DOCUMENTS A FOURNIR SELON LES CAS

Si ajout du conjoint collaborateur

- Photocopie du livret de famille ou Extrait d'acte de mariage (de moins de 3 mois),
- Photocopie de la carte d'identité ou du passeport du conjoint en cours de validité, ou Extrait d'acte de naissance (de moins de 3 mois) ou copie du titre de séjour ou copie du livret de circulation
- Déclaration de non condamnation et de filiation (*)
- Déclaration de collaboration (*)
- Copie carte vitale

Si suppression du conjoint collaborateur

- Attestation de renonciation de collaboration indiquant la date de suppression (Document signé par le chef d'entreprise ET le conjoint),